

LES TAXES

à la consommation

—
CAHIER DE L'ÉLÈVE

**MA
CONTRI-
BUTION**
.com

REVENU
QUÉBEC





Cette publication a été rédigée par Revenu Québec, avec la participation de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

This publication is also available in English under the title *Consumption Taxes – Student Workbook* (IN-471-V).

Note

Pour alléger le texte, nous employons le masculin pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

ISBN 978-2-550-90986-6, Document de l'enseignant (version PDF)
ISBN 978-2-550-90984-2, Cahier de l'élève (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

© Revenu Québec, 2022
Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de Revenu Québec.

Table des MATIÈRES

DES TAXES : POURQUOI ET SUR QUOI?	2
LES TAXES À LA CONSOMMATION	4
Exercice 1 : Calcul de la TPS et de la TVQ	5
Exercice 2 : Qu'est-ce qui est taxable?	6
Exercice 3 : La journée de congé d'Antoine	9
Exercice 4 : Débat – « Taxer la malbouffe, pour ou contre? »	10
ANNEXE 1	12
Factures	12

Des taxes :

POURQUOI ET SUR QUOI?

CONSULTEZ L'ANNEXE 1 ET RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES :



Que remarquez-vous concernant les taxes?



Pourquoi faut-il payer des taxes sur les achats?



Comment définiriez-vous les taxes?

Les taxes À LA CONSOMMATION

TABLEAU 1 – Principales taxes à la consommation

	Taxes	Champs d'application
Taxes de vente	TPS/TVH (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée)	Majorité des biens et des services fournis au Canada
	TVQ (taxe de vente du Québec)	Majorité des biens et des services fournis au Québec
Taxes spécifiques	Impôt sur le tabac	Produits du tabac
	Taxe sur les carburants	Carburants destinés à un véhicule automobile
	Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	Boissons alcooliques achetées au Québec
	Taxe sur l'hébergement	Pour un séjour de moins de 32 jours consécutifs dans un établissement d'hébergement situé dans l'une des régions touristiques du Québec
	Taxe sur les primes d'assurance	Assurance automobile Assurance habitation Etc.

EXERCICE 1 : CALCUL DE LA TPS ET DE LA TVQ

CONSIGNE : a) Répondez aux questions suivantes en vous basant sur les factures présentées à l'annexe 1.

b) Utilisez au besoin la Calculatrice de la TPS/TVH disponible sur le site du gouvernement du Canada. Notez que cet outil calcule aussi le taux de la TVQ.



Quels sont les taux de la TPS et de la TVQ?



En fonction des taux en vigueur, à combien s'élèvent le montant de la TPS et celui de la TVQ sur le paquet de gomme dont le prix affiché est de 0,99 \$?



Combien, au total, allez-vous déboursier pour l'achat du paquet de gomme?

EXERCICE 2 : QU'EST-CE QUI EST TAXABLE?

CONSIGNE : Consultez le tableau 2 ci-dessous et répondez aux questions posées.

TABLEAU 2 – Biens et services taxables ou non taxables*

Principales catégories de dépenses	Éléments inclus dans ces catégories	Taxables (TPS et TVQ) ou non et particularités
Alimentation	Aliments achetés au magasin	Non taxables : <ul style="list-style-type: none"> • Produits alimentaires de base (viandes, poissons, fruits et légumes, céréales, pains, œufs et produits laitiers) • Autres produits alimentaires vendus dans certains formats (par exemple, emballage de 6 muffins ou portion de 600 ml ou plus de boisson aux fruits) <hr/> Taxables : <ul style="list-style-type: none"> • Aliments préparés • Boissons alcooliques, café, thé, tisane, boissons gazeuses, friandises et grignotines
	Aliments achetés au restaurant	Taxables
Logement	Logement résidentiel	Non taxable
	Électricité et chauffage	Taxables
	Achat d'une maison neuve	Taxable
	Achat d'une maison existante (qui n'est pas neuve et qui n'a pas subi de rénovations majeures)	Non taxable
Ameublement et équipements ménagers		Taxables
Vêtements et accessoires		Taxables
Transport	Transport privé : véhicules à moteur et produits nécessaires à leur fonctionnement	Taxables
	Transport public : <ul style="list-style-type: none"> • Métro et autobus de ville 	Non taxables
	<ul style="list-style-type: none"> • Taxis, avions, trains et autocars interurbains 	Taxables

Principales catégories de dépenses	Éléments inclus dans ces catégories	Taxables (TPS et TVQ) ou non et particularités
Soins de santé	Médicaments et produits pharmaceutiques : • Avec ordonnance	Non taxables
	• Sans ordonnance	Taxables
	Services de soins de santé (par exemple, physiothérapeute, psychologue, optométriste et dentiste)	Non taxables
Soins personnels	Savon, shampoing, salon de coiffure, etc.	Taxables
Loisirs	Matériel de loisir et services connexes (par exemple, matériel de sport, équipements de jeu et jouets)	Taxables
	Matériel et services de divertissement au foyer (par exemple, équipement audio et vidéo ainsi que réparation des appareils)	Taxables
	Divertissement (par exemple, billets de spectacle et de cinéma)	Taxable
Éducation	Frais de scolarité	Non taxables
	Fournitures scolaires	Taxables
	Manuels scolaires	Non taxables (TVQ) Taxables (TPS)
Matériel de lecture et autres imprimés	Livres et revues (imprimés ou numériques)	Taxables Exception : La TVQ ne s'applique pas sur les livres imprimés.
Produits du tabac		Non taxables (TVQ) Taxables (TPS)
Boissons alcooliques		Taxables
Biens ou services vendus par un particulier	Tout bien ou tout service vendu occasionnellement par un particulier qui n'est pas un commerçant et qui n'a aucune intention de faire un profit (par exemple, biens vendus dans une vente-débaras)	Non taxables
Autres dépenses	Communications, dépenses pour les animaux domestiques, fournitures de jardinage, etc.	Taxables
	Services professionnels (avocats, notaires, comptables, etc.)	Taxables
	Frais de garde	Non taxables

* Ce tableau n'est pas exhaustif : il énumère seulement les principaux biens et services taxables ou non taxables.

Notez que les biens et les services non taxables peuvent, en principe, être classés dans l'une des deux catégories suivantes : biens et services **détaxés** (taxés à un taux égal à zéro) ou biens et services **exonérés** (aucune taxe ne s'y applique), selon la volonté du législateur.

Q Vrai ou faux : La majorité des biens vendus et des services rendus au Québec sont assujettis à la TPS et à la TVQ.

Q Vrai ou faux : La TPS et la TVQ ne sont pas appliquées sur les catégories suivantes de produits et de services.

- Produits alimentaires de base
- Logement
- Soins de santé
- Éducation

Q Selon vous, pourquoi certaines catégories de biens ou de services sont-elles assujetties aux taxes, tandis que d'autres ne le sont pas?

EXERCICE 3 : LA JOURNÉE DE CONGÉ D'ANTOINE

CONSIGNE : Lisez la mise en situation suivante. Cochez, pour chaque dépense, la ou les cases correspondant aux taxes qui ont été appliquées ou celle correspondant au fait qu'aucune taxe n'a été appliquée. Pour ce faire, consultez le tableau 2. Justifiez votre réponse.

La journée de congé d'Antoine

Aujourd'hui, je n'ai pas d'école. Je me suis levé à 10 h et je suis allé déjeuner-dîner au Restomatin avec une de mes amies. En sortant, nous nous sommes baladés et j'ai acheté, à une vente-débarras, un tourne-disque que j'offrirai à mon père pour sa fête. Nous sommes ensuite allés au cinéma en autobus. En attendant que le film débute, mon amie s'est procuré, à la librairie, le roman recommandé par son oncle.

Au retour du cinéma, je me suis rendu chez le dentiste pendant que ma mère était au salon de coiffure voisin. J'ai ensuite accompagné ma mère à l'épicerie pour effectuer les achats suivants : du bœuf haché, des pains à hamburger et un muffin triple chocolat.

TABLEAU 3 – Dépenses effectuées durant la journée de congé d'Antoine

Dépenses effectuées	Quelle taxe a été appliquée sur les biens et les services?			Pourquoi?
	TPS	TVQ	Aucune taxe	
Repas au Restomatin				
Tourne-disque à la vente-débarras				
Transport public (autobus)				
Billet de cinéma				
Roman				
Dentiste				
Salon de coiffure				
Bœuf haché et pains à hamburger à l'épicerie				
Muffin à l'épicerie				

ANNEXE 1

Factures

Magasin YU		
123, route Beauchamps		
410 111-1111		
Date : 2021-04-19	Heure : 16 :45 :39	
Caissier : Annie		
=====		
Shampoing	4,00 \$	FP
Œufs Gros	3,49 \$	
PEPSI Boisson	6,48 \$	FP
Chandail	14,99 \$	FP
Tabac	9,75 \$	F
Pomme	1,50 \$	
Gomme	0,99 \$	FP
=====		
Sous-Total	41,20 \$	
TPS 5 %	1,81 \$	
TVQ 9,975 %	2,64 \$	
Total :	45,65 \$	
Interac		
0000000000G000		
APPROUVÉ		
F : TPS/TVH #101010101		
P : TVQ #2121212121		
Merci et revenez nous voir!		

CARBURANT EXTRA

35, rue Descars
310 222-3333
2021-05-30

=====
N° Trans. : 000000
Station : XXXXXX
N° TPS : 000000000
N° TVQ : 1111111111
=====

Ordinaire	28,00 \$
22.506L à	1,244/L
CARBURANT INCLUS TPS	1,22 \$
CARBURANT INCLUS TVQ	2,43 \$

TOTAL 28,00\$

Type d'achat

Carte de débit *****00
APPROUVÉ

Merci et à bientôt

=====

Les vins du goulot

1000, rue du Goulot
513 300-4000
Caisse 4

=====
Succursale : 35
Date : 2021-06-04
N° TPS : 000000000
N° TVQ : 1111111111
=====

Articles	Montant
Vin rouge	17,80 \$
Rosé	17,75 \$

Total	35,55 \$
TPS (incl.)	1,55 \$
TVQ (incl.)	3,08 \$

Achat comptant 35,55 \$

Taxe spécifique sur les boissons
alcooliques incluse

Copie du client

=====

> MACONTRIBUTION.COM